

DARDILLY DISTINCTION

# L'éloquence au féminin lors du concours de l'Unicef Rhône

Lundi soir, elles étaient neuf candidates à défendre les droits des enfants au concours d'éloquence organisé par le comité Unicef Rhône et l'académie de Lyon.

C'est dans la salle de réception du lycée hôtelier François-Rabelais de Dardilly qu'avait lieu le concours d'éloquence organisé par le comité Unicef Rhône. Les candidates, âgées de 16 à 18 ans, avaient chacune quatre minutes pour défendre, dans un plaidoyer, l'un des droits reconnus par la Convention internationale des droits de l'enfant signée à l'ONU en 1989.

## ■ Engagées pour les droits des filles dans le monde

Droit à la santé, à l'éducation ou encore à l'eau potable... Les sujets d'indignation étaient nombreux. Parmi ces derniers, le droit à l'éducation pour les filles a particulièrement résonné tout au long de la soirée. Pas étonnant puisque les candidats étaient toutes... des candidates ! Le jury s'en est amusé, expliquant qu'elles « avaient été bien meilleures que les garçons lors de la demi-finale ».

Pour certains parents, très fiers, « il ne fait pas de doute que les filles sont plus matures que les garçons et donc plus aptes à défendre ces thèmes très lourds ». De fait, les discours étaient engagés et souvent assez graves. Pour Morgane Massenzio, 16 ans, « c'est un honneur de défendre des causes aussi importantes. D'habitude, les plaidoyers sont réservés aux avocats. Aujourd'hui, c'est nous, lycéennes, qui avons la possibilité de faire entendre nos voix pour faire avancer les choses ». Morgane avait choisi un thème difficile : celui des mutila-



■ Toutes les candidates ont reçu un certificat de participation au concours. Photo Emilie SPERTINO

tions génitales infligées aux petites filles dans de nombreux pays. Mathilde Haberer, 17 ans, la gagnante du concours (lire par ailleurs), a quant à elle choisi une pratique américaine peu connue qui permet de renvoyer des enfants adoptés sans aucune justification. Si méconne que la présidente de l'Unicef elle-même a avoué qu'elle allait se renseigner davantage sur ce phénomène.

## ■ Devenir des ambassadrices

Permettre à ces jeunes de s'exprimer, mais aussi « faire en sorte qu'ils s'en souviennent plus tard », c'était le double objectif du concours pour Claude Ducos-Mieral, présidente du comité Rhône-Loire-Ain de l'Unicef. « Avec cette deuxième édition, on a voulu donner une dimension plus importante à ce concours. C'est pour cela qu'il s'étend sur tou-

te l'académie cette année. » La soirée de gala a également permis de récolter plus de 4 000 € « afin de financer des programmes de développement ». Le prix des places, 60 €, « est symbolique puisque cela correspond à 30 cartables Unicef » poursuit Claude Ducos-Mieral. Pour elle, « l'éloquence est un formidable vecteur d'engagement. On demande à ces jeunes de mettre leur spontanéité et leur enthousiasme au service de causes humaines primordiales ». Les critères pour départager les candidates ? « La conviction, l'authenticité, la qualité de l'expression. Ce qu'on demande aux candidates, ce n'est pas du brio, c'est surtout de la sincérité. »

## ■ Un jury bluffé par la conviction des candidates

Le jury était composé notamment de Jean-Olivier Viout, ancien procu-

reur général de Lyon, présent lors du procès Klaus Barbie en 1987, de Marie-Danièle Champion, rectrice de l'académie mais aussi de plusieurs finalistes de l'an passé. Enchanté, Jean-Olivier Viout a défendu avec enthousiasme la place de ces concours qui « ont pour mission de faire réfléchir les jeunes futurs citoyens. C'est un exercice difficile qui exige l'art de la synthèse et de la persuasion ». Une fois les candidates passées, le jury a eu tout le repas pour délibérer. Trois candidates ont été primées, remportant des bons d'achat de 100 à 300 €. Les parents de Charlotte Grobbo, seule candidate de l'Ain, le lui ont répété après son passage : « rappelle-toi ce que disait Nelson Mandela : "Sois je gagne, soit j'apprends." » Lundi soir, toutes ont assurément beaucoup appris.

Emilie Spertino

## RÉACTION

■ Photo E. S.



### « J'ai du mal à réaliser »

**Mathilde Haberer, 17 ans, gagnante**

« Je suis vraiment très heureuse ! Je n'avais pas trop conscience des enjeux, j'ai du mal à réaliser maintenant. Je suis contente d'avoir pu défendre ce sujet qui m'a indignée quand j'en ai eu connaissance. Pour la suite, j'aimerais faire médecine. Pour aider les gens. »

## ZOOM

### En cuisine, le brio était aussi au rendez-vous

Si le public s'est régalé de l'aisance oratoire des jeunes candidates, il a été tout aussi enchanté par le repas proposé. Le dîner de gala a été entièrement préparé et servi par les élèves du lycée hôtelier François Rabelier. Discrets et concentrés, ils ont assuré le service comme des pros, attentifs aux moindres détails. La brigade en cuisine a travaillé, quant à elle, pendant plus de dix heures pour régaler

les convives. Au menu : truite en rillettes, longe de veau rôtie ou encore bœuf en chocolat revisité à la menthe. Les plats aussi goûteux qu'esthétiques ont rythmé les délibérations du jury. Lors du salut final, les élèves du lycée hôtelier paraissaient surpris de tant d'honneur. Mais ce n'était pas volé car le spectacle était définitivement autant sur l'estrade que dans les assiettes.



■ Les élèves du lycée hôtelier ont régaler le public. Photo E. S.